



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de l'environnement
de l'aménagement
et du logement**

Schoelcher, le 18 JUIL. 2022

Le directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement.

à

Monsieur le maire de la commune de Fort-de-France

Objet : Révision générale du PLU de Fort-de-France

Par courrier en date du 20 avril 2022, vous avez saisi pour avis la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites, dans le cadre de la procédure de révision générale de votre plan local d'urbanisme, arrêté par délibération du 29 mars 2022.

Cette commission s'est réunie le 11 juillet 2022, présidée par la directrice adjointe de la DEAL, Mme Stéphanie Depoorter, en tant que représentante du préfet de la Martinique.

Je vous informe par la présente que la commission a donné un avis favorable au PLU arrêté.

**Pour le Directeur de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
et par délégation**

La Cheffe du Service Connaissance,
Prospective, Développement Territorial



Alexis CEFBER

DEAL Martinique
Affaire suivie par : Frédéric VAUDELIN
BP 7212 Pointe de Jaham
97274 Schoelcher CEDEX
05 96 59 59 84
frederic.vaudelin@developpement-durable.gouv.fr
www.martinique.developpement-durable.gouv.fr